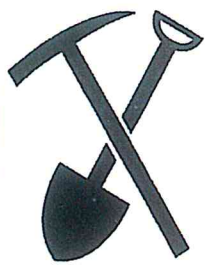


# Margerie Chantagret

N°18

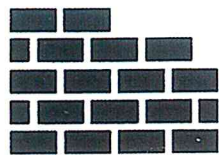
Bulletin Municipal • Décembre 2010





# GUMIERES MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
CHARBON



Z.A La Pra - ST GEORGES HAUTE VILLE

Tél./Fax : 04 77 76 01 51



# Le Pantagrue

Bar - Restaurant

Menus variés - Cuisine au feu de bois

Rôtisserie

Fermé mardi après-midi et jeudi après-midi

«Le Bourg»

42560 Margerie-Chantagret

Tél. 04 77 76 31 01



ROUTE DE SAINT ANTHÈME  
42560 MARGERIE CHANTAGRET

Tél : 04 77 76 38 27  
Fax : 04 77 24 33 72  
bet.rbs.loire@betrbs.fr  
www.betrbs.fr



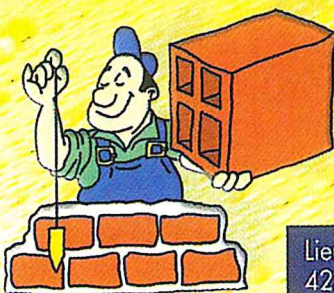
BUREAU D'ÉTUDES STRUCTURES BÉTON / MÉTAL

Feminin Masculin Junior  
Enfants

Coiffure Marie-Jo  
Le Bourg  
42560 Margerie Chantagret  
Tél. : 04 - 77 - 76 - 76 - 11

Ouvert du mardi matin au samedi soir

# Ent. Lilian Théoleyre Maçonnerie



Tél./Fax : 04 77 76 30 12  
eMail : theoleyre.lilian@wanadoo.fr

Lieu-Dit "GARETON"  
42560 MARGERIE CHANTAGRET

R. MONIER  
BOULANGERIE PATISSERIE  
LE BOURG  
MARGERIE CHANTAGRET  
04.77.76.31.20

OUVERTURE du Mardi au Samedi 6h30 - 14h30 et Dimanche 6h30 - 15h

# COUTURE CREATION ESTHETIQUE

Le Bourg-Ancienne Ecole  
42560 MARGERIE CHANTAGRET

04 77 97 68 12

DU MARDI AU SAMEDI DE 9H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 19H00  
(DE 12H00 À 14H00 SUR RENDEZ-VOUS)

LES CRÉATIONS D'AMANDINE Siret n°520 825 407 00015  
VERSION BEAUTÉ Siret n°520 824 335 00019



# S.A.R.L. MARCHAND

Plomberie - Zinguerie  
Chauffage - Sanitaire  
Electricité - Energies  
Renouvelables



Tél. : 04 77 58 05 10

Fax : 04 77 58 46 51

B.P. 20 rue des Roseaux - 42600 SAVIGNEUX  
e-mail : sylvain.marchand5@wanadoo.fr - site internet : www.marchand-sarl.fr

Habitants de Margerie, Chers Amis,

J'ai le plaisir de vous présenter mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2011.

Encore une année de passée, 2010 se termine, emportant ses joies et ses peines. « Après un temps, vient un autre disaient nos anciens ». L'année 2010 en a été l'exemple, pas de canicule, pluviométrie supérieure aux années antérieures, neige et froid en novembre et décembre. Que sera l'hiver 2010 ? nous le saurons au mois de mars !

Dans ce petit bulletin, réalisé par l'équipe féminine de Conseil Municipal, vous trouverez diverses informations : délibérations les plus importantes, l'Etat Civil, certaines réalisations, l'aboutissement de quelques projets et ceux à venir, la vie associative etc...

2010.2011 : un tournant pour la vie des nos communes avec une politique différente dans beaucoup de domaines. Au niveau de la Communauté d'Agglomération, une nouvelle compétence avec l'assainissement collectif. Au niveau communal : l'arrivée des COCA (Contrat Communal d'Aménagement) et des COCS (Contrat Communal Simplifié).

Pour Margerie, un COCS a été signé entre la Commune et le Département. Ce choix va permettre des investissements communaux sur la période 2011.2013. Ce Contrat n'a été signé qu'après étude de la Trésorerie auprès du Percepteur responsable de la Commune. Vous trouverez le détail de ce COCS dans les pages de ce bulletin municipal.

Je remercie les entreprises, les artisans, les commerçants pour leur participation financière, qui permet l'élaboration de celui-ci, (ainsi que d'autres personnes restant dans l'anonymat pour leurs gestes de générosité).

Mes remerciements iront également au monde associatif, qui œuvre sans discontinuité, pour animer et rendre plus chaleureux notre village.

Comme vous le constatez, Margerie continue de bouger, et ceci grâce au travail de tous vos élus, aidés par le personnel communal, afin d'améliorer le quotidien de chaque habitant.

Bonne et heureuse Année 2011 à tous.

Marcel FAURE

## SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	p.3
Info... Info... Info... .....	p.4
Cérémonies .....	p.5
Cantine scolaire .....	p.5
Ecole .....	p.6
Evènements .....	p.7
Repas des anciens .....	p.7
Marché aux puces .....	p.7
Fleurissement .....	p.7
Créations d'entreprises .....	p.8
Association sports et loisirs .....	p.9
Foot .....	p.9
Associations .....	p.10-11
Anciens combattants .....	p.10
Club amitié .....	p.10
Société de chasse .....	p.10
Groupement de chasse .....	p.10
La compagnie Music-hall .....	p.11
Association AR COL créatif .....	p.11
Info dernière minute .....	p.11
Sécurité .....	p.12
Zoom... Zoom... .....	p.13
Dossier : Légumes anciens .....	p.14-15
Les cars TIL .....	p.16
Côté pratique .....	p.17
A votre beauté et à votre santé .....	p.18
Extraits des comptes rendus conseils municipaux .....	p.19-20
Etat civil .....	p.21

### Les Bodruchons



## Tarifs - Année 2011

### Forfait pour mise en place d'un branchement comprenant la fourniture et la pose :

- d'un robinet de prise en charge,
- d'une bouche à clé,
- de 15 ml de canalisation PEHD diamètre 25 cm,
- de grillage avertisseur,
- d'un regard de compteur hors gel,
- d'un robinet d'arrêt,
- d'un clapet anti-retour,

Soit : 698€HT

### Forfait pour mise en place d'un branchement comprenant la fourniture et la pose :

- d'un robinet de prise en charge,
- d'une bouche à clé,
- de 15 ml de canalisation PEHD diamètre 32 cm,
- de grillage avertisseur,
- d'un regard de compteur hors gel,
- d'un robinet d'arrêt,
- d'un clapet anti-retour,

Soit : 729€HT

### Plus-value pour la réalisation d'un branchement d'une longueur supérieure à 15 mètres linéaires

Soit : 1,88€/ml

Les autres tarifs en eau potable restent inchangés.

Les tarifs en eaux usées restent inchangés.

La location de la salle des fêtes. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'augmenter au 1<sup>er</sup> janvier 2011 la location, soit :

- aux habitants de la commune (résidence principale ou secondaire) : **165,00€**
- aux hors commune : **278,00€**
- aux associations cantonales : **88,00€**

Les tarifs de la salle des associations restent inchangés

## Les permis de construire 2010 sur la commune de Margerie Chantagret

Nom du pétitionnaire	Nature de la demande	Lieu dit	
M. CHOUVET A et M <sup>lle</sup> CHANIAC S.	Habitation neuve.	Le Bourg	Accordé
M. DUBESSET David	Extension d'un bâtiment	La Pazaude	Accordé
M. et M <sup>me</sup> DUCLOS Jean-Marcel	Rénovation loge	Montchéry	Accordé
M. VALLET Christian	Terrasse + Volets	Les Jardins du Gareton	Accordé
M. et M <sup>me</sup> ROLLY Laurent	Véranda	Les Jardins du Gareton	Accordé
M. VALLET Christian	Garage et abris bois	Les Jardins du Gareton	Accordé
M. AYEL Gilbert	Construction neuve habitation	La Pazaude	Accordé
M. MORIN Sylvain et M <sup>lle</sup> PHALIPPON Nadine	Abris bois	Martelles	Accordé
M. et M <sup>me</sup> CHAIZE Grégory	Garage	Les Jardins du Gareton	Accordé
M. MORIN Roger	Construction neuve habitation	Bussy	Accordé
M. GAUDARD David et M <sup>lle</sup> ROCHETTE Aurélie	Construction neuve habitation	Le Grand Gareton	En cours
M. THAILLANDIER D. et M <sup>lle</sup> THIOLIERE Céline	Rénovation maison et grange	Le Bourg	En cours
M <sup>lle</sup> LAGNIET Sandrine	Construction neuve habitation	Le Grand Gareton	En cours
M. FAYE Eric et M <sup>lle</sup> DELAYE Audrey	Construction neuve habitation	Le Grand Gareton	En cours
M. et M <sup>me</sup> GUIRAUD	Construction neuve habitation	Rossigneux	En cours

## 11 NOVEMBRE un lointain anniversaire qu'il ne faut pas oublier

Le 11 novembre 1918 était signé l'armistice de Rethondes\*. Il mettait fin à la «Grande Guerre» la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale qui a vu s'affronter 35 pays, qui a fait plus de 8 millions de morts et 20 millions de blessés dans le monde. La France a déploré plus de 1 400 000 victimes civiles et militaires. Notre petite commune de Margerie a perdu 40 de «ses enfants», des hommes souvent jeunes envoyés dans des tranchées insalubres et sur les champs de bataille suicidaires pour défendre leur pays. Mais le plus incroyable est que cet événement qui devait marquer la victoire des Alliés et sceller la fin d'une guerre qui devait être la «Der des Ders» (la dernière guerre de tous les temps) portait déjà en lui le germe d'un conflit qui débiterait 20 ans plus tard, presque jour pour jour et qui ferait plus de 50 millions de morts. Monsieur Jean Rendla, Président des Anciens Combattants a également cité les noms des 4 «enfants» victimes du conflit 39-45.



commémoration, entourés des Anciens Combattants et des élus.

Tous nous nous sommes retrouvés salle des associations pour le verre de l'amitié. Moment apprécié de tous.

N'oublions pas de remercier chaleureusement Madame Elke Beaune et Monsieur Frédéric Stef qui ont su donner de leur temps et nous émouvoir au son de leurs instruments de musique, pour les différentes sonneries d'usage.

**Rethondes\*** : La **clairière de l'Armistice**, aussi appelée **clairière de Rethondes**, est la clairière où se trouvait le wagon dans lequel furent signés l'armistice du 11 novembre 1918 entre la France, ses Alliés et l'Empire allemand, puis l'armistice du 22 juin 1940 entre la France et le Troisième Reich. Elle est située en forêt de Compiègne, sur le territoire de la commune de Compiègne, non loin du village et de la commune de Rethondes, dans le département de l'Oise.



Félicitons quelques uns de nos enfants de la commune, leurs parents, leurs enseignantes, ainsi qu'un nombre important d'habitants venus participer cette année à la

*Extrait du compte rendu municipal*

### **Annulation de la convention passée entre la commune de Margerie-Chantagret et le prestataire Le Pantagruel qui assurait la livraison des repas en restauration scolaire**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à une inspection faite le 13.09.2010 à l'établissement Le Pantagruel, un arrêté de fermeture administrative d'urgence a été déposé le 15.09.2010 par la Direction Départementale de la Protection des Populations. Par conséquent, la convention signée le 18 juin 2009 entre la commune de Margerie-Chantagret et le prestataire Le Pantagruel devient caduque. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'approuver l'annulation de la convention.

### **Approbation de la convention passée entre la commune et le nouveau prestataire assurant la restauration scolaire.**

Monsieur le Maire rappelle la mise en place d'une

## Cantine Scolaire

restauration scolaire avec portage de repas en liaison chaude dont la gestion est assurée par la commune de Margerie-Chantagret depuis septembre 2009. Il informe l'assemblée délibérante que la commune se voit contrainte de changer de prestataire pour assurer la fourniture de repas livrés.

Une convention a donc été signée entre la commune et le nouveau prestataire retenu : OGEC LPP Sainte Claire à Sury-le-Comtal, représenté par son Président Monsieur JORDECZKI. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Le prix du repas est fixé à **3.50€**.



## L'année 2009/2010 à l'école de Margerie-Chantagret

Notre petite école est riche de 90 bambins répartis dans 4 classes de la Petite Section au CM2. Les élèves viennent de Margerie ainsi que de tous les lieux-dits alentours, c'est pour dire qu'ils se connaissent. Ils apprécient les moments de cloisonnement où les petits rencontrent les grands autour d'un chant lors de l'activité chorale, autour d'un livre lorsqu'un CM lit à un plus jeune...

### L'année 2009/2010 a fédéré un projet commun à toutes les classes :

Protection de l'environnement et le respect de la nature  
Les classes des CE et des CM ont bénéficié de 2 interventions de la FRAPNA ainsi que de la visite des Jasseries de Colleigne et la visite de l'Ecopôle.

Les classes de maternelle/CP ont elles aussi découvert la vie des petites bêtes locales grâce à l'intervention de professionnels de l'environnement. Les enfants ont visité le Coq Noir et l'Ecopôle.

Toutes ces sorties ont pu avoir lieu grâce à la participation du Sou des Ecoles, ainsi qu'à la participation des parents lors de nos ventes de gâteaux et de chocolats..

Toujours dans le cadre de l'environnement nous avons eu la chance de bénéficier des savoirs et des produits d'un jardinier : Monsieur Lucas Laurent (de Margerie). Un grand merci à lui pour ses conseils avisés qui nous ont permis d'avoir de beaux jardins et de belles récoltes.

Les classes de GS/CP et de CM se sont rejointes lors d'un projet proposé par la circonscription de Montbrison «10 mots pour le dire» Les élèves ont choisi le thème 10 mots pour dire la planète ! Sur cette inspiration ils ont écrit des slams, des poèmes avec les CP, ils ont «slamé» pour la planète. Ils ont créé des tableaux naturels, les ont pris en photo puis numérisé pour enfin les travailler sur ordinateur afin d'y inclure musique et poèmes...Ce travail s'est intitulé «danse, slam et crée pour ta Terre».

Puis c'est la fin de l'année avec sa kermesse (sous la pluie !!!) et pour finir en beauté une après midi jeux d'extérieurs orchestrés par les parents volontaires (merci à eux) terminés par un goûter géant.

M<sup>me</sup> MOLON

Cette année scolaire 2010/2011 a débuté sous les meilleurs auspices, avec des effectifs par classe relativement stables par rapport à l'année dernière. Dans la classe de petite et moyenne sections, assurée par M<sup>mes</sup> PEYRET et PASQUIER, il y a 14 élèves répartis comme suit : 14 PS + 10 MS. La classe de grande section et CP, conduite par M<sup>me</sup> CHEVALEYRE accueille 16 enfants ( 5 GS et 11 CP ). Dans la classe M<sup>me</sup> DE HARO (nouvelle directrice ) et M<sup>me</sup> PASQUIER, on retrouve 12 CE1 et 8 CE 2. Enfin, M<sup>me</sup> MOLON accueille chez les plus grands 13 CM1 et 14 CM2. Une nouvelle élève doit arriver avant Noël, ce qui portera l'effectif global de l'école à 88 élèves.

De nombreux projets viennent jaloner la vie de l'école tout au long de l'année scolaire. Parmi eux, ont déjà eu lieu : la distribution d'une soupe de courge faite par les CM à partir de la récolte de courges du jardin de l'école, une vente de gâteaux organisée par les élèves de CM. Celle-ci a permis de financer l'accueil dans les classes de deux auteurs de la fête du livre jeunesse de Montbrison : Alain Brechbul et Thomas Scotto. Leur présence dans les classes et les travaux effectués avec eux ont été largement apprécié par les élèves. Cet épisode de littérature a été clos par la traditionnelle vente de livres des 25 et 26 novembre organisée conjointement par les enseignantes et le sou des écoles. Celle-ci a elle aussi rencontré un vif succès, permettant l'achat de multiples ouvrages pour les classes.

D'autres projets vont aussi voir le jour au cours des mois qui viennent, en particulier un projet VTT pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 avec un point d'orgue sur une journée « transport » ( train, tram, visite d'un aéroport... ). Pour les plus jeunes, une activité piscine est proposée dès la grande section, de même qu'un projet autour du jeu et du monde des jouets chez les plus petits.

Les enseignantes tiennent à remercier M. le Maire et son équipe pour les achats faits pour l'école en 2009/2010, et notamment celui d'un vidéoprojecteur et d'un nouvel ordinateur. Leurs remerciements vont aussi au Sou des Ecoles pour l'ensemble des projets financés.

M<sup>me</sup> DE HARO

### ◀ De gauche à droite :

M<sup>mes</sup> Molon Isabelle, Chevaleyre Véronique, Pasquier Myriam, Perret Séphanie, De Haro Véronique Directrice



# Evènements

## Manifestation Compostela 2010 à Margerie le 18 juillet

Monsieur André Terrade a eu la gentillesse de nous faire parvenir un petit synopsis de cette manifestation. Depuis 11 siècles des millions de pèlerins ont traversé notre région pour se rendre à Saint-Jacques de Compostelle. Lorsque la fête de St Jacques (25 juillet) est un dimanche, l'année est dite «année sainte jacquaire». C'est le cas en cette année 2010.

A cette occasion, sur l'initiative du Conseil de l'Europe et des Associations Jacquaires, des bourdons (bâtons de pèlerins) venant d'une douzaine de pays européens se sont relayés depuis leur pays d'origine jusqu'à Compostelle, accompagnés d'un Livre d'Or.

Notre commune a été traversée par le chemin venant de Cluny en direction du Puy en Velay. Le 18 juillet des pèlerins portant quatre bourdons sont venus de Pologne, des Pays-Bas, d'Allemagne et de France ont fait halte à Margerie Chantagret vers 13h45. Toute la population a été invitée à venir les rencontrer et à signer le Livre d'Or. Il était possible également d'aller à leur rencontre ou de les accompagner après leur passage.

L'ensemble des participants a été accueilli par Monsieur le maire, quelques conseillers municipaux, ainsi que des habitants de la commune, autour d'une petite collation.



**MENU**  
 Cornet au jambon  
 Coq au vin  
 Râpée  
 Fromage  
 Fruits  
 Tarte  
 Apéritif  
 Boissons  
 Café



## Repas des anciens

Le repas a été préparé cette année par le restaurant le Chante-Grillon. La journée fut une réussite. Beaucoup de plaisir et de partage.

Pas de chance pour cette 3<sup>ème</sup> édition de la brocante, le beau temps n'était pas au rendez-vous, mais l'équipe du Comité Sports et Loisirs est restée d'attaque avec sa très bonne organisation et sa bonne humeur communicative.

Le CCAS remercie cette association sympathique de leur avoir permis cette année encore la vente de friandises.

Margerie-Chantagret a eu à cette occasion la visite de Monsieur le député Dino Cinieri et Monsieur Berthéas Président de la Communauté d'Agglomération Loire Forez ainsi que M. Serge Bérard Maire de St Romain-le-Puy et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération, Madame le Maire de Chazelles sur Lavieu et quelques élus des communes voisines.

Ils ont partagé les tripes traditionnelles du marché aux puces.

## Marché aux puces



**Campagne de Fleurissement et Cadre de Vie 2010**  
 La commune de **MARGERIE-CHANTAGRET** est classée :  
 en **3<sup>ème</sup> Catégorie 1B Montagne**  
 Note : **16 et 4<sup>ème</sup> ex-aequo**

**Commentaires :** Agréable fleurissement. Les meilleurs endroits pour la plantation d'arbres et d'ombrage. Bon choix des végétaux, bien entretenus. Motivez les habitants par un concours local des maisons fleuries. Prenez connaissance des résultats :

## Fleurissement

Nom	Catégorie	Classement
M. et M <sup>me</sup> BREUIL Daniel	A	ENCOURAGEMENTS
M <sup>me</sup> GAUDARD Evelyne	C	ENCOURAGEMENTS
M <sup>me</sup> BROT Véronique	C	ENCOURAGEMENTS
M. et M <sup>me</sup> MASSON Paul	C	ENCOURAGEMENTS

# Créations d'entreprises

## FLEURS de POTAGER

Implanté depuis Mars 2010 M. LAURENT Lucas vous présente son entreprise «Fleurs de potager». Mon entreprise horticole se situe sur la commune de Margerie-Chantagret en direction de Soleymieux, mon activité consiste à produire des plants de légumes et plantes fleuries à destination des particuliers en vente directe à la serre et sur les marchés de la région. J'aime partager mon savoir faire et produire des plants de qualité tout en respectant l'environnement c'est pour cela que toutes mes cultures sont réalisées sans produits chimiques. Ayant choisi cette région pour m'implanter je souhaite la conserver pour les générations futures. Je vous propose une production locale toute l'année :

**Printemps/été** : un large choix de plants de légumes et plantes à massifs.

**Automne** : pensées, vivaces, arbres fruitiers et d'ornements.

**Hiver** : Sapins de Noël et centres de table (faits mains) Je vous attends à la «serre».

Les horaires :

du mardi au samedi de 15h à 19h (printemps/été)

du mardi au samedi de 15h à 18h (automne/hiver)

**LAURENT Lucas**  
**06 89 31 11 47**



*Au nom de la population, nous vous souhaitons une pleine réussite dans vos entreprises.*

## Styl 'o' deco

Décorateurs d'intérieur, artistes peintres et graphistes, nous associons nos compétences depuis une dizaine d'années. Nous intervenons auprès de commerçants et de particuliers souhaitant rénover leur intérieur, leur commerce ou leur devanture. Ainsi, nous pouvons mener à bien un projet de A à Z, en commençant par établir une maquette ou un projet 3D avec nos clients, ensuite nous pouvons gérer l'ensemble des démarches administratives nécessaires à la réalisation du projet et réalisons finalement celui-ci grâce à notre équipe de 6 artistes peintres qui réalisent, les fresques, trompe l'oeil, et autres enseignes pour les commerces, mais également grâce à différents artisans, menuisiers, carreleurs, plâtriers, ou encore vitriers avec lesquels nous avons pris l'habitude de travailler.

Comme notre nom l'indique nous sommes donc décorateurs, mais également agenceurs, puisque nous nous occupons de concevoir le mobilier, d'optimiser le fonctionnement et l'implantation des éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'activité de nos clients. Nous sommes particulièrement spécialisés dans les métiers de bouche, boulangeries, boucheries, traiteurs, restaurants, mais sommes également appelés à travailler avec d'autres types de commerce: coiffeurs, fleuristes, professions paramédicales, etc. Mais la meilleure façon de se faire un avis sur notre travail consiste à se rendre sur notre site internet [www.styl-o-deco.fr](http://www.styl-o-deco.fr), sur lequel vous pourrez voir la quasi totalité de nos réalisations. Nous pouvons également vous accueillir dans nos nouveaux locaux à Margerie, route de Montbrison.

**Nicolas GIRE • Décorateur Graphiste • 0670 02 12 98**





## L'année 2010 a été bien remplie avec les diverses manifestations organisées par le comité sports et loisirs :

- La randonnée le 6 juin a bien "marché", 325 participants soit 65 de plus que l'an dernier ont bravé les orages sur les 3 parcours de 10, 17 et 24 kilomètres. Ils ont tous apprécié les parcours et les ravitaillements.
- La fête patronale du 17 au 19 juillet organisée en collaboration avec les classards a eu un franc succès. Cette année nous avons retrouvé nos autos tamponneuses pour la joie de tous. Le spectacle acrobike a été apprécié ainsi que la bal et la traditionnelle soupe aux choux et bien sûr le feu d'artifice offert par la municipalité.
- Le don du sang du 5 octobre a réuni 77 donneurs, en progression par rapport à l'an dernier, mais ce n'est pas encore suffisant. Pensez à tous venir l'an prochain.
- La brocante du 24 octobre a malheureusement été perturbée par la pluie surtout l'après midi. L'année prochaine nous essaierons de commander le beau temps en plus des tripes.

## Et quoi pour 2011 ?

Bien sûr on ne change pas les classiques : la randonnée, la fête patronale, le don du sang et la brocante.

Mais on va en faire encore plus :

- Un voyage en car sera organisé début juin.
- Nous allons organiser Inter Villages avec nos jeunes début juillet puisque ils ont été les brillants vainqueurs à Luriecq en 2010.
- Et puis nous allons essayer d'animer un peu les hivers de Margerie Chantagret en faisant venir des conteurs, des chanteurs, des comédiens ou autres artistes.

Voilà, après ce bref compte rendu d'activité, toute l'équipe du comité souhaite bien chaleureusement à tous les habitants une bonne année 2010 ainsi qu'une très bonne santé.

Le Comité Sports et Loisirs



## ESHF : Entente sportive du haut Forez

L'Entente Sportive Haut-Forez croit en son potentiel et se doit d'être identifiée comme un club compétitif, propageant ses valeurs. Nous adhérons bien évidemment aux initiatives du district (rassemblements de féminines, sélections) et sommes également source de propositions à travers notre école de foot. Les idées et les motivations sont là.

Quand nous aurons réussi à faire fructifier le capital du savoir vivre et du fair-play, sans perdre de vue l'aspect compétitif, comme nos aînés nous l'ont clairement montré, le pari sera au trois-quarts gagné.

C'est pour cela qu'en cette 8ème saison de l'entente sportive du Haut-Forez, nous nous sommes fixés des objectifs, notamment celui de faire adhérer à notre projet les personnes qui s'y reconnaissent, et celui d'améliorer nos infrastructures. Rappel non exhaustif de l'actualité du club lors de la saison passée: arrivée d'un stagiaire de l'AFMSSER au club pour 2 saisons, journées découvertes, soirée discothèque, fête du foot, loto, interventions pédagogiques en milieu scolaire,

sorties à Geoffroy Guichard, stage de Pâques avec Jean-Philippe Primard comme invité de marque, tournoi U13 en association avec le FCI St Romain, les féminines remportent la coupe de la Loire à 7 après un brillant parcours, renouvellement de la labellisation Ecole de Foot du club, sachant que seulement 34 clubs sur 150 sont labellisés dans la Loire ; maintien acquis des seniors 1 et 2...



Patrice Devidal  
Président ESHF  
Tél. 06 13 03 76 13

# Sécurité

Suite à une réunion qui s'est tenue à St Bonnet le Château 27 septembre 2010, Monsieur Patrick USSELMANN - Adjudant-chef nous fait parvenir quelques conseils quant à la prévention :

## OPERATION « Tranquillité 42 !! »



### LES BONS COMPORTEMENTS

(Commerces - Habitations - Véhicules)

#### ECHEC AUX CAMBRIOLEURS !

JAMAIS !	TOUJOURS !
S'absenter, même pour une courte durée, sans un minimum de précautions élémentaires	Avertir une personne de confiance de votre absence (famille - ami - voisin - concierge - collègue de travail - employés.. ) ;
Laisser des objets de valeur (bijoux, numéraires, chèquiers ...)	Cacher vos valeurs au domicile ou les déposer chez une personne de confiance, voire dans un coffre ( de commerce, maison ou banque ) ; Laisser une somme modique facilement accessible ... ;
Laisser vos clés dans des lieux accessibles et notoirement connus de tous (boîte aux lettres, caisses - bureaux, pots de fleurs, paillasson..)	Fermer les fenêtres, volets, portes à double tour, et enclencher les systèmes anti-intrusions.
Laisser l'image d'un lieu innocupé	Laisser vos clés à une personne de confiance pour relever votre courrier et laisser présumer de votre présence (lui demander de fermer et d'ouvrir régulièrement les volets, d'allumer les lumières) et penser à le faire vous-même en cas d'absence momentanée.

#### POUR CEUX QUI RESTENT ! ORGANISEZ VOUS AU SEIN DE VOTRE QUARTIER => VIGILANCE !!!

- surveiller les allées et venues des personnes étrangères au quartier ;
- Intéressez-vous aux déménagements en cours, surtout si le propriétaire est absent ;
- observez bien les personnes que vous estimez suspectes, relevez leur signalement, le numéro et la couleur du véhicule qu'elles utilisent ..... et cela même si votre observation ne vous concerne pas directement ... ;
- **Préservez-vous du home lacking** : même si vous faites une sieste, ou pendant un repas ou encore en regardant la télévision le soir, **verrouillez vos accès** (maison + garage ou dépendance)
- ne laissez jamais d'objet de convoitise dans le hall d'entrée (clés de voiture, sac à main, porte feuille, chéquier...).

#### ECHEC AUX VOLEURS A LA ROULOTTE ! AUX VOLEURS DE VOITURES !

1. la nuit, stationner dans les endroits éclairés et de passage ;
2. verrouiller toujours le système de blocage de direction ;
3. laisser une vitesse enclenchée en plus du frein à main ;
4. retirer du véhicule vos « papiers » et valeurs ;
5. ne laisser jamais d'objets de convoitise visibles à l'intérieur ( idem lors circulation ) ;
6. retirer si possible votre autoradio ;
7. fermer les vitres et le toit ouvrant ;
8. fermer toujours à clés les portières et le coffre - retirez vos clés si vous devez vous absentez momentanément de votre véhicule même en cas d'accrochage (car-jacking)...

UN SIMPLE DOUTE DOIT MOTIVER VOTRE APPEL SANS DELAI A LA GENDARMERIE, AUSSI POUR VOTRE SECURITE, **COMPOSEZ LE 17 !**



**Témoin d'un vol**  
**Victime d'une agression**  
**Je téléphone aussitôt au**

**17**

*N'hésitez pas*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LA SECURITE, PREMIERE DES LIBERTES

AIDEZ LA GENDARMERIE NATIONALE A PROTEGER VOS BIENS

CULTIVEZ L'ESPRIT SECURITE

**PREVENTION**  
**CAMBRIOLAGES**

NE TENTEZ PAS LES VOLEURS

Votre attitude est la première protection.

- Pensez à verrouiller votre habitation lors d'absences, même de courte durée.
- Informez les gendarmes de vos absences prolongées (durant l'été notamment)
- Ne laissez pas les clés dans votre véhicule.
- Signalez les comportements suspects (par exemple: déménagements en l'absence des occupants du logements).
- Notez les numéros d'immatriculation des véhicules paraissant suspects.
- N'hésitez jamais à contacter la gendarmerie si quelque chose d'inhabituel survient (composez le 17).
- En cas de vol, ne modifiez pas les lieux avant l'intervention des gendarmes.

Unité de gendarmerie  
Cachet  
Tél.

**AVERTISSEMENT** / **WARNING** / **WAARSCHUWING**

LA GENDARMERIE constate chaque année, pendant les périodes estivales, de nombreux vols dans les véhicules stationnés en bordure de route.

Each year during the summer period, the GENDARMERIE gets many reports of thefts from vehicles parked on the roadside.

De POLITIE constate elk zomer vele diefstallen in auto's die aan de kant van de weg zijn geparkeerd.

DO NOT LEAVE ANY OBJECTS IN FULL VIEW INSIDE THE CAR.

NE LAISSEZ DANS VOTRE VOITURE AUCUN OBJET EN EVIDENCE.

Die POLITIE verzelfijndt alljährlich während der Sommermonate zahlreiche Einbrüche in geparkte Fahrzeuge.

KEINE GEGENSTÄNDE SICHTBAR IM AUTO LIEGEN LASSEN.

**CECI N'EST PAS UNE AMENDE**

COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE MONTBRISON

certifa

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Des bénévoles à votre service : Eliane Vray-Surieux se donne sans compter pour faire vivre un petit espace culturel situé au sein de la mairie.

Avec Thérèse Faure, elles se déplacent toutes les deux, à la médiathèque départementale trois à quatre fois par an pour choisir de nouveaux ouvrages et vous faire partager leurs passions pour la lecture.

Le conseil municipal est très concerné par la création d'une bibliothèque plus grande et plus attractive mais il rencontre des obstacles qui ralentissent son élan dans ce projet.

Un petit coup de jeune va être donné au local existant et des animations vont être programmées dans les mois à venir.

**Horaires permanences : Identiques à ceux des horaires d'ouverture de la Mairie**



## LA PAROISSE DES TROIS CLOCHERS

### MERCI PERE THIZY !

En septembre le Père Thizy arrêta sa responsabilité de curé de la Paroisse Ste Thérèse. Cela faisait 11 ans qu'il était parmi nous (depuis septembre 1999), année de fondation des Paroisses Nouvelles. Vaste chantier ! Que de rencontres pour mettre en place ce nouveau fonctionnement et cette nouvelle manière de travailler. Que de kms parcourus dans ces Monts du Forez !

Et le dimanche 5 septembre, à Verrières, au cours d'une messe d'action de grâces, nous avons accueilli Yves Raymond notre nouveau prêtre responsable, déjà curé de Ste Claire. Il sera aidé du Père Alexis Rigot.

Le nombre de prêtres étant en diminution, ils ne sont plus qu'une vingtaine à avoir «les aptitudes, le goût et l'âge» d'assumer la charge de curé pour les trente paroisses que compte le diocèse. La nécessité de procéder à des ajustements s'impose. A cet effet, les équipes pastorales de Ste Claire, Ste Thérèse, et St Joseph des bords de Loire sont invitées à rechercher de nouvelles manières de vivre localement la mission. Ce territoire compte 43 communes, est délimité par Marols, Bellegarde en Forez, Magneux Haute Rive, et St Bonnet le Courreau, a été pressenti pour conduire une expérience pilote qui devrait ensuite inspirer les autres paroisses du diocèse. Le projet des équipes des 3 paroisses, sous la responsabilité de Yves Raimond, pourrait se bâtir en janvier pour se finaliser aux environs de Pâques. A suivre .....

## PAROISSE STE THÉRÈSE DES MONTAGNES DU SOIR :

Prêtres responsables : Yves Raimond, cure Notre Dame 42600 MONTBRISON (prêtre, curé), Alexis Rigot (prêtre) ; Agnès Roche (éveil à la foi), Simone Careil (santé), Isabelle Tombazzi (catéchèse de l'enfance).

Sont aussi associés à l'équipe pastorale : Isabelle Griot (Liturgie), Jean et Gisèle Rizand (solidarité), Colette Devin (initiation catéchèse adulte).

La paroisse compte 20 clochers : tous situés sur les Monts du Forez : Chatelneuf, Essertines, Roche en Forez, St Bonnet le Courreau, Bard, Lérygneux, Verrières, Lézygneux, St Georges Hauteville, St Thomas la Garde, Marols, Chenereilles, St Jean Soleymieux, Soleymieux, Boisset, St Priest, Margerie, Chazelles/Lavieu, Lavieu, et Gumières.

Des offices ont lieu tous les samedis soir à 18 h en hiver, et

19 h en été à Margerie. Pour les messes du dimanche et les fêtes, se référer à l'affichage, au bulletin paroissial d'informations ou au site diocésain : [www.diocese-saintetienne.fr](http://www.diocese-saintetienne.fr), sur la page de notre paroisse.

La paroisse édite un bulletin mensuel d'information "L'Echo des 20 clochers". Il est disponible gratuitement soit dans les églises, soit par abonnement internet (en faire la demande par mail à [saintetherese@ouvaton.org](mailto:saintetherese@ouvaton.org)).

### Contacts utiles :

#### SACREMENTS :

- Baptême de vos enfants : (entre 3 et 6 mois à l'avance), le baptême est possible à tous âges : Evelyne SOLEILLANT, Essertines en Chatelneuf - Tél. 04 77 58 02 63.
- Mariage : (12 mois à l'avance) : Catherine GAUTHIER, Chazelles/Lavieu - Tél. 04 77 76 55 15.

**CATECHÈSE ET EVEIL A LA FOI : il n'est jamais trop tard pour s'inscrire. Un enfant non baptisé peut suivre les rencontres de catéchisme des enfants de son âge.**

- Eveil à la foi : Agnès ROCHE tél 04.77.76.59.17
- Catéchèse : Isabelle TOMBAZZI tél 04.77.76.59.17
- Années collège-lycées : contacter Pôle Jeunes : Alexis RIGOT tél 04.77.96.96.67

**FUNERAILLES :** contacter Jeanine PUGNET, St Thomas la Garde - Tél. 04 77 58 69 08.

#### VISITE DES MALADES DANS LES HOPITAUX :

Une équipe de chrétiens est au service des malades et de leurs familles pour donner une présence amicale à ceux qui en ont besoin et pour donner une aide spirituelle à ceux qui le désirent pendant le temps de leur séjour. Deux animatrices pastorales pour la santé : Christiane FAURE de Montbrison, et Simone CAREIL de St Jean Soleymieux (04 77 76 36 04). Quand on est à l'Hôpital une visite fait toujours plaisir. Lorsque vous avez un membre de votre famille hospitalisé pour quelques jours, vous le signalez à la personne responsable de votre village ou directement à M<sup>me</sup> CAREIL, qui pourra faire une visite d'amitié.

Sur notre village de Margerie-Chantagret, si vous avez besoin de renseignements, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Marinette FAURE - Tél 04 77 76 34 32.

**Les personnes de passage, les habitants, ont accès à l'Eglise grâce à une bonne volonté qui assure l'ouverture le matin, et la fermeture le soir.**



# Les cars TIL

## Les cars TIL, c'est "TIL"lement + pratique !

Le réseau de transport TIL organisé par le Conseil général de la Loire ne cesse de se moderniser pour devenir plus pratique, plus accueillant, plus confortable, en un mot plus accessible.

*Vous habitez dans le département de la Loire ou vous souhaitez vous y rendre ?*  
**Consultez les Horaires car**

### Les cars TIL, c'est "TIL"lement moins cher

sur 30 lignes régulières dans la Loire, c'est un seul et même tarif, simple et équitable, quelle que soit la distance parcourue :

### Jusqu'à 4 ans, le TIL, c'est gratuit.

**Nouveauté** : les personnes âgées peuvent désormais profiter du tarif réduit TIL+ à 1,50€ le ticket **dès 70 ans**. Pour tout savoir sur le **tarif réduit TIL+**, rendez-vous dans la rubrique.

Tarifs sur le Site du Conseil Générale de La Loire CG42 dans la rubrique Transports scolaires :

- Le réseau TIL compte une ligne régulière de plus avec depuis le 30 août la ligne régulière 302 entre St-Bonnet-le-Château et Montbrison. Ouverte à tous, celle nouvelle ligne circule toute l'année, y compris les week-ends, les vacances scolaires et les jours fériés. Elle applique bien sûr le tarif TIL.

- Les cars TIL, c'est "TIL"lement mobile

Le TIL est désormais disponible sur votre smartphone. Retrouvez toute l'actualité TIL et les perturbations, déviations, etc. sur [www.loire-mobile.fr](http://www.loire-mobile.fr). Cette rubrique est disponible pour tous les mobiles de type smartphone, en libre accès et gratuitement (hors coût de connexion opérateur sur Internet).

LIGNE

M330

BOISSET-SAINT-PIRIEST ↔ SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX



ALLER		
COMMUNE	POINTS D'ARRÊTS	Mardi
BOISSET-SAINT-PIRIEST	Lucenol	8.40
BOISSET-SAINT-PIRIEST	Bourg	8.45
MARGERIE-CHANTAGRET	Bourg	8.47
SOLEYMIEUX	Le pont	8.51
SOLEYMIEUX	Bourg	8.54
SOLEYMIEUX	Malson médicale	8.55
SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX	Bourg	9.00

RETOUR		
COMMUNE	POINTS D'ARRÊTS	Mardi
SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX	Bourg	11.00
SOLEYMIEUX	Malson médicale	11.05
SOLEYMIEUX	Bourg	11.06
SOLEYMIEUX	Le pont	11.09
SOLEYMIEUX	Bourg	11.13
MARGERIE-CHANTAGRET	Bourg	11.15
BOISSET-SAINT-PIRIEST	Bourg	11.15
BOISSET-SAINT-PIRIEST	Lucenol	11.20

(1) : circule toute l'année sauf les jours fériés

**Infos horaires**  
 sur  
[www.loire.fr](http://www.loire.fr)

Cette ligne passe par...



Ces horaires sont donnés à titre indicatif, les autocars étant soumis aux aléas de la circulation.  
 Horaires applicables au 8 octobre 2010

2€  
 le billet simple  
vendu à bord du car

18€  
 le carnet de 10 voyages  
vendu à bord du car

40€  
 l'abonnement mensuel  
vendu chez le transporteur

Les horaires de la ligne 302 sont disponibles en mairie.

## Gare de Montbrison

Un vendeur se tient à votre service pour la vente et demandes d'informations :

Du lundi 6h20 à 19h45

Le samedi 9h à 19h30

Les dimanches et fêtes de 8h15 à 13h - 14h15 à 19h



**TRANSPORTS INTERURBAINS DE LA LOIRE**  
LIGNE DE PROXIMITE

[www.loire.fr](http://www.loire.fr)

Ou par téléphone : 04 77 48 42 50

## N° urgences :

**Pompiers : 18**

**Police gendarmerie : 17**

**SAMU : 15**

**Centre anti poison : 04 72 11 69 11**

**SOS amitié : 04 77 74 52 52**

**Accueil sans abri : 115**

**Allo enfance maltraitée : 119**

**SOS violences conjugales : 04 77 25 89 10**

**GDF : 0810 433 142**

**EDF : 0810 333 142**

**SAUR : 04 77 96 89 00**



Télévision Loire 7

**Télévision Locale de la Loire**  
Sur le canal 50 TNT

• **LUDOBUS : mardi 15h45 à 17h devant l'école**



LA POSTE

**04 77 76 71 49**

LUN 13h30-15h

MAR 8h30-12h

13h30-15h

MER-SAM 8h30-11h30

## UNAFAM

- Union nationale des amis et famille des malades psychique
- Espoir forez représente l'UNAFAM
- Pour agir concrètement en faveur des malades et de leur famille l'association tient une permanence d'accueil des familles, le 2<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 11h30 au centre social de Montbrison.



## Accueil de Jour Volubilis

### Adresse :

2, Rue des Jardins • Parc des Comtes du Forez

42600 MONTBRISON - France

Téléphone : 04 77 58 18 20

### Type :

Accueil Alzheimer

Centre de Jour

### Informations :

Capacité totale : 9

Accueil de Jour Alzheimer : 9

## Assistante sociale

### TELEPHONER

ADMR : M<sup>me</sup> F. POYET 04 77 76 78 05

CLIC : 6 Gd rue St Bonnet le Château  
04 77 50 79 62



**Action-  
Sociale**

**Diabète  
42**

Association de patients



**ADHERER A UNE  
ASSOCIATION  
FAIT PARTIE  
INTEGRANTE DU  
TRAITEMENT !  
DIABETE 42**

**DIABETE 42** (anciennement Forez Diabète), est une association de patients ouverte à tous les diabétiques du département de la Loire et de ses abords, quels que soient leur âge et leur traitement, à leurs familles et à leurs amis, dans un climat d'entraide et de convivialité.

- Notre but : faire prendre conscience à toute personne qu'on peut vivre normalement avec le diabète
- Nos réalisations :
  - Ecoute et soutien des adultes, des adolescents et des parents d'enfants diabétiques
  - Information sur la maladie : conférences par des médecins spécialistes
  - Information sur les droits des diabétiques, avec l'aide du service juridique de l'AFD
  - Convivialité : moments de détente qui permettent de se connaître et d'échanger : repas, tourisme, marche, sports,...
- Notre souhait : réunir le plus possible d'adhérents pour être plus efficaces et plus forts auprès des pouvoirs publics.

# Extraits des comptes rendus conseils municipaux L'an deux mil dix :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter l'octroi de la subvention du C.G.

## Demande de subvention pour la réhabilitation du Lavoir de Bussy

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de restaurer le lavoir du hameau de Bussy. Il présente le devis de l'entreprise de maçonnerie LILIAN THEOLEYRE, située au Gareton, 42560 MARGERIE CHANTAGRET, d'un montant de 11992.95 EUROS TTC (onze mille neuf cent quatre vingt deux euros et quatre vingt centimes hors taxes). Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

**Révision de l'article 7 pour l'année scolaire 2010.2011 :** Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, la convention passée entre la Commune et le prestataire retenu : Restaurant «Le Pantagruel» représenté par Monsieur CHO-VET, le Bourg 42560 Margerie-Chantagret. Il informe que le prestataire souhaite voir augmenter ses tarifs pour la rentrée scolaire. Monsieur le Maire fait lecture de l'Article 7 de la Convention : « Le prix du repas est de 3.55 EUROS TTC pour les enfants de 4.60 EUROS TTC pour les adultes. La facture du restaurant sera adressée à la fin du mois à la mairie qui en assurera le règlement au Trésor Public. Les prix des repas pourront être augmentés à chaque changement d'année scolaire, si la présente Convention est reconduite, sachant que le coût d'augmentation sera de 2% au maximum. » Il rappelle également que la Convention n'a pas été dénoncée au 1<sup>er</sup> avril 2010 et de ce fait est donc reconduite avec une augmentation de 2%.

Pour les enfants  
+ 0.07 cts d'euros = 3.62 EUROS TTC le repas  
Pour les adultes  
+ 0.09 cts de euros = 4.69 EUROS TTC le repas

## Le 26 juillet, à 20 heures 30

### Acquisition d'un nouveau véhicule communal en remplacement du C15

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le véhicule C15 en panne n'est pas réparable, et qu'il devient urgent d'acquies un nouveau véhicule pour la commune de Margerie-Chantagret. Le Maire fait part du devis du Garage BARTHELEMY pour un Kangou Renault d'un montant de 5094,96€ TTC. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### Demande de subvention au département pour l'achat du véhicule communal au titre de «l'enveloppe de solidarité 2010»

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, suite à l'acquisition d'un nouveau véhicule communal, qu'il convient de déposer une demande d'aide financière auprès du Conseil Général de la Loire. Le Maire fait part du devis du Garage BARTHELEMY pour un Kangou Renault s'élevant à un montant hors taxes de 4260 euros. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention au département au titre de «l'enveloppe de solidarité».

### Mission d'ouvrage publique pour la rénovation d'un ancien bâtiment communal (ancienne école)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur CIGOLOTTI, Architecte, a été commandé pour une mission de maîtrise d'ouvrage publique concernant des travaux de grosses réparations sur le bâtiment de l'ancienne école.

Monsieur le Maire fait lecture de la proposition d'honoraires de l'Architecte pour l'étude et la réalisation de ce projet, à savoir une mission minimum imposée par les textes.

**Mission de base :** Cette proposition est conforme à la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique (loi MOP) et ses décrets d'application en date du 29.11.93 et à l'arrêté du 21.12.93 concernant les missions de maîtrise d'œuvre. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter cette proposition.

### Demande de subvention pour la rénovation de l'ancienne école auprès du département dans le cadre du COCS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général de la Loire dans le cadre du Contrat Communal Simplifié :

Rénover un ancien bâtiment communal	Montant du projet HT	Echéancier proposé	Subvention escomptée du Conseil Général
Rénovation de l'ancienne école	156980€	2011	30 %

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter ces subventions au département.

### Demandes de subvention pour la voirie auprès du département dans le cadre du COCS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de déposer des demandes de subvention auprès du Conseil Général de la Loire dans le cadre du Contrat Communal Simplifié :

Aménagement de la voirie	Aides	Montant du projet HT	Echéancier proposé	Subvention escomptée du Conseil Général
RD102 direction St Anthème (lot 3)	petite opération de sécurité	43666	2012	60 %
RD102 & VC13 direction Boisset St Priest (lot 2) :				
RD102	petite opération de sécurité	31795	2011	60 %
VC13				
• Voierie communale				
• Ancienne ferme FRERY route de Boisset	amendes de police	16362	2013	60 %
RD5 direction Montbrison (lot 1)	Requalification des traversées d'agglomération	73860	2013	60 %

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter ces subventions au département.

### Recrutement d'un Contrat Aidé par l'Etat pour palier à la démission de Madame Audrey GACHET en CAE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Madame Audrey GACHET a souhaité mettre fin à son contrat au 31 juillet 2010. Il rappelle que cette personne avait été recrutée pour remplacer le congé de maternité de Mademoiselle Araci ROSA. Il est donc urgent d'envisager une nouvelle embauche afin d'assurer : d'une part, l'arrosage des espaces verts et fleuris pendant l'été avec divers petits travaux ; d'autre part, la restauration scolaire et l'entretien des locaux scolaires dès la reprise de la prochaine rentrée. Après vérification auprès des services du Pôle Emploi et suite à un appel à candidature lancé ces derniers jours, une candidate a été retenue.

Le Conseil Municipal approuve et donne tout pouvoir au Maire pour le recrutement : de cette personne répondant aux critères nécessaires à l'obtention d'un Contrat Aidé par l'Etat pour 27 heures par semaine durant six mois à compter du 2 août 2010 jusqu'au 31 janvier 2011.

## Le 27 septembre, à 20 heures 30

### Remplacement des portes vestiaire foot

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'effraction survenue aux vestiaires foot entre les 18 et 21 juin 2010 et qu'il convient de remplacer trois portes. Après présentation de différents devis, il a été retenu l'Entreprise BACHELARD Zone Artisanale «La Pra» 42600 Saint Georges Haute Ville, pour la fourniture et pose des portes en acier s'élevant à un montant de 3695,64 euros TTC. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## Le huit Novembre, à 20 heures 30

### Travaux ancienne école

Après lecture du dossier par M. Pierre GARNIER, le maire signale que la demande de subventions auprès du Conseil Général, et de l'Enveloppe de Solidarité Parlementaire, ne peut-être délibérée ce jour, compte tenu qu'aucune estimation n'est faite par le Cabinet Brunet-Cigolotti. Ces demandes de subvention sont donc reportées à la prochaine séance.

Les travaux concernent :

- la réfection de la toiture en totalité
- la mise en place de panneaux photovoltaïques
- la réfection de la montée d'escalier
- la mise en place d'un système coupe-feu entre chaque étage
- l'enduit de la façade

Monsieur le Maire signale que Melle DIZIO et Mr Brouilloux ont donné leur dédite concernant leur appartement en location le 4 novembre. Le Conseil Municipal ne souhaite pas relouer celui-ci, compte tenu des travaux prévus au 2<sup>ème</sup> semestre 2011.

### Décision modificative M 14 investissement

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de prendre une délibération modificative car le budget de l'opération 199 est dépassé de 213€.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de débiter l'opération 183 du même montant afin de régulariser.

Après discussion, l'assemblée approuve à l'unanimité.

### Questions diverses

- Madame Bernadette JAYOL, Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe a fait savoir par courrier sa décision d'arrêter son travail au 31 décembre pour cause de mise à la retraite.
- Madame RODRIGUEZ Véronique sera nommée régisseur titulaire, par arrêté de Monsieur le Maire, pour les deux régies suivantes : la cantine scolaire et la garderie périscolaire.

• Le déneigement sur les voiries communautaires, sera assuré par l'entreprise de travaux publics MASSARDIER de St Romain le Puy.

### Pour information :

• Courrier du 15 octobre 2010 provenant de la Cour d'Appel de Lyon, (Tribunal d'Instance de Montbrison), nous notifie que suite au PV 63110 du 9.07.2010 de la communauté de brigade de St Bonnet le Château, le vol avec effraction ne nécessite pas de poursuite pénale, étant donné que les auteurs des faits n'ont pas été identifiés.

• Banquet Classe 0 de Margerie : tarification identique à celle mise en place pour les habitants de la commune.

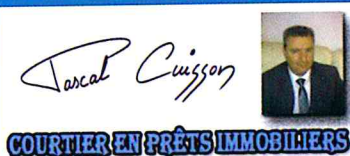
• Monsieur le Maire fait part de la date de la cérémonie des Vœux 2011, le vendredi 7 Janvier 2011 à 19 heures.

## TOUTE LES BANQUES EN UN SEUL RENDEZ-VOUS

Pour obtenir un bon taux, il convient de mettre les banques en concurrence, y compris la vôtre !

Il faut donc démarcher les divers établissements bancaires, comparer les offres et négocier.

Le courtier est un véritable gain de temps, gain d'argent et la sécurité de mener à bien vos projets.



Prêt Immobilier  
Prêt Travaux  
Rachat de prêts  
Investissement Locatif

**Pascal CUISSON**

☎ : 06 47 37 86 95

contact@pascalcuisson.fr - www.pascalcuisson.fr

**ÉTUDE ET SUIVI OFFERTS**



## RESTAURANT - BAR Chante Grillon

Repas de Groupes Cuisine Familiale  
Spécialités : Grenouilles, Râpés

Le bourg - 42560 Margerie-Chantagret - Tél. : 04 77 76 30 26

## NAISSANCES

CHAIZE Corentin Jacky Bernard	né le 18.05.2010
BERGER Philomène Catherine Marie	née le 22.06.2010
COLMONT Stéphane	né le 15.07.2010
DEBARD Margaux	née le 25.07.2010
GOUTORBE Tony	né le 16.08.2010
LANGÉ Louise Angéla	née le 20.08.2010
DUBIEN Ylan Sylvain Raymond	né le 26.10.2010
TRABACH Téri Emilia Claudia	née le 17.11.2010
CHAMPAY Eloïse Marie	née le 13.12.2010
REY Laly Mathilde Jeanne	née le 16.12.2010
DEVIDAL Rosalie Elodie Bastiane	née le 17.12.2010



## MARIAGES SUR LA COMMUNE

POYET Loïc Simon René et GARNIER Stéphanie le 10.07.2010  
LIOTIER Rémi et BREUIL Elodie le 28.08.2010



POYET Loïc Simon René et GARNIER Stéphanie



LIOTIER Rémi et BREUIL Elodie

## TRANSCRIPTION DES DECES

VERNET Alfred Pierre Marie, Le Bourg, décédé le 30.01.2010  
BASSET Benoît Roger, Le Bourg décédé à Montbrison, le 05.11.2010  
LARGE Marie Janine, décédée à Firminy, le 12.12.2010

## Juste Bruno

Entretien, dépannage, mise  
en service chaudières fioul,  
gaz, énergie renouvelable



### RAMONAGE

tous conduits de fumée  
(par le toit ou par le bas)

Tél: 04 77 76 34 07 Port: 06 62 09 70 83

Le bourg 42560 Boisset Saint Priest

Eliane VRAY-SURIEUX  
BRODELIA

Une Envie de Broderie ?  
COUTURE-RETOUCHES-MENAGE

2 place de la mairie  
42560 MARGERIE-CHANTAGRET

04.77.76.36.65  
N°SIRET 448 087 445 00012  
eliane.vray-surieux@orange.fr



## SARL MORIN MARC

Plomberie - Zinguerie - Chauffage - Energies renouvelables  
Pompes à chaleur - Solaire - Poêles à bois - Granulé  
Chaudières - Fioul - Gaz

BUSSY - 42560 MARGERIE-CHANTAGRET

Tél. : 04 77 76 73 76 - Port. : 06 87 50 04 76



• 26 rue Chantelauze 42600 Montbrison  
• Route de Montbrison 42560 Margerie Chantagret  
WWW.styl-o-deco.fr contact@styl-o-deco

COIFFEUSE A DOMICILE

## Brigitte MOUILLAUD

Le bourg  
42560 MARGERIE-CHANTAGRET

Tel: 04 77 76 34 18



## STOP AUTO & MOTO-ECOLE

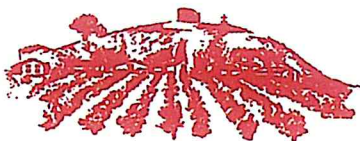
42380 ST-BONNET-LE-CHATEAU 18, AVENUE PAUL DOUMER  
42600 MONTBRISON 6, PLACE ST PIERRE  
42610 ST-ROMAIN-LE-PUY 1, RUE DE TERLAND  
42560 MARGERIE CHANTAGRET LE BOURG

### PISTE PRIVÉE

ZONE DES GRANGES À MONTBRISON  
**Tél : 04 77 96 14 94**  
[www.cfre-stop.com](http://www.cfre-stop.com)



## Domaine de la Pierre Noire



Cotes du Forez  
Vin d'Appellation d'Origine Contrôlée

Mis en bouteille à la propriété

Expédition de bouteilles

Siret N° 402 746 507 00019

VISITE - DÉGUSTATION

Hélène et Christian  
GACHET

Vignerons récoltants à "Monsupt"

42610 ST-GEORGES HAUTE VILLE

Tél. 04 77 76 08 54

Portable 06 17 37 20 12

06 84 56 83 77

## FORCLUM LOIRE FOREZ

- Réseaux
- Canalisations
- Eclairage Public
- Vidéo-protection
- Installations électriques
- Installations photovoltaïques



FORCLUM LOIRE FOREZ

Z.A. du Puits Grüner - Boulevard du Puits Grüner  
BP 60022 - 42230 ROCHE LA MOLIÈRE  
Tél. : 04 77 43 21 43 - Fax : 04 77 43 21 59



# CalorSol

Spécialiste en Energies Renouvelables

- Chauffage bois/granulés
- Solaire photovoltaïque/thermique

Bureau d'études eau et assainissement

- Maîtrise d'œuvre / AMO / Particuliers
- Filtres plantés de roseaux

Route de Montbrison  
42560 Margerie Chantagret  
Tél./Fax : 04 77 76 36 71

calorsol@orange.fr

## PROXIMECA

Centre Technique  
Automobiles Toutes Marques

Tél. 04 77 76 36 14  
Fax. 04 77 76 31 56

### GARAGE - CARROSSERIE BARTHÉLEMY Alain



Les Sagnes

42560 Margerie Chantagret

alain.barthelemy11@wanadoo.fr

POUR VOS CONCERTS - FÊTES

## GUILLOT Yves

Vins - Bières - Boissons

Livraisons : Associations - Particuliers - Clubs

63660 - Saint-Anthème - Tél. : 04 73 95 40 17

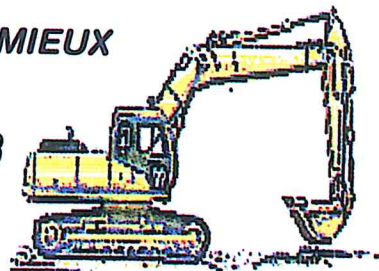
## S.A.R.L. CHAUT FOLLEAT

Travaux Publics

"Fontamalard"

42560 - SOLEYMIEUX

Tél./Fax : 04 77 76 31 03  
Port : 06 30 10 34 06



## Fabien FAURAND



- Bœuf Limousin
- Veau Fermier
- Agneau de Pays
- Volailles Fermières
- Charcuterie ARTISANALE
- Saucissons et Pâtés MAISON

Le Bourg - 42560 ST-JEAN SOLEYMIEUX  
Tél. 04 77 76 70 36

Au Magasin et sur Vos Marchés

Mardi : Feurs  
Mercredi : Veauche (verrière)  
Jeudi : Montrond les Bains  
Vendredi : Verrières en Forez (l'après-midi)  
Samedi : Montbrison

Mon About Premier  
"La Qualité"

## EnerProd

Z.A. Les Epalits  
ST-ROMAIN-LE-PUY  
04 77 76 35 52

- ENERGIE SOLAIRE  
Thermique - Photovoltaïque - Chauffage piscine
- CHAUFFAGE BOIS / GRANULES  
Chaudière - Poêle (Godin, Supra, Okofen, Arca)
- POMPE À CHALEUR



www.enerprod.fr

Production Horticole

Plantes à massifs annuelles et bisannuelles  
Plantes vivaces - Chrysanthèmes

## Ets Horticoles Paul THOMAS



Route de Boisset - 42210 L'HOPITAL-LE-GRAND



## VALADIER

SARL

matériel agricole

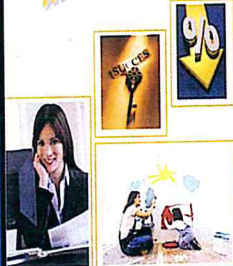
Réparation - Vente  
Toutes marques

42380 LURIECQ

04 77 50 11 17

Toutes les banques  
en un seul rendez-vous.  
Une équipe à votre disposition.

**Courtier en Prêts  
Immobiliers**



# PION

## Prêts ImmO Novateur

ÉTUDE PERSONNALISÉE GRATUITE  
SIMPLE, RAPIDE ET SANS ENGAGEMENT

- Expertise approfondie selon votre profil
- Taux négociés aux meilleures conditions du Marché
- Offre d'assurance de prêts des plus compétitives
- Accord de principe de votre prêt sous 48 h

*Nous trouvons une solution adaptée à votre projet.*

Pascal CUISSON

☎ : 04 77 96 88 24 ou ☎ : 06 47 37 86 95

cuisson.pascal@orange.fr www.pion-financements-42.fr

Rue de l'Industrie "Crémérieux" - 42600 SAVIGNEUX

## Escaliers du Forez Fabrication & Pose



42560 Margerie Chantagret  
04 77 76 09 43

ETA JAYOL Eric

Ets. Agréée

Vidange - Réfection  
Terrassement  
Fosses Septiques  
Drainage

06.07.66.07.45

Professional



Particulier  
Public

42600 LEZIGNEUX



LOIRE HAUTE-LOIRE

2 agences à votre service

18 bd Lachèze

1 et 3 rue St Jean

MONTBRISON

[www.ca-loirehauteloire.fr](http://www.ca-loirehauteloire.fr)

**GONON**  
depuis 1884

Une envie de bois...



A travers ce parcours, vous pourrez apprécier les différentes réalisations de l'entreprise GONON sur l'année 2010. Nous vous invitons à venir nous rencontrer :

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 et le samedi sur rendez-vous sur notre site de Margerie Chantagret  
**Tél. 04 77 76 33 06 • contact@leboisgonon.com • www.leboisgonon.com**
- Sur les foires de LYON (mars 2011) ; de FEURS (avril 2011) ; Montbrison (mai 2011) ; Clermont-Ferrand (septembre 2011)

Nous profitons de cet article, pour remercier notre personnel dévoué et professionnel qui est notre meilleur représentant au quotidien. Nous remercions aussi les différentes collectivités qui ont pu nous faire confiance au cours de cette année et plus particulièrement la mairie de Margerie Chantagret.

M. Laurent BRUNEL, M. Olivier MOULIN